



Conges parental et congés payés en cours de préavis ?

Par **panda63**, le **31/08/2009** à **16:16**

Bonjour,

Je viens de démissionner début aout de mon entreprise, je suis cadre dans un bureau d'études avec la convention syntec.

Avant ma démission qui débute le 4 aout, mes congés (deux dernières semaines d'aout) ainsi que mes 14 jours de congés parentaux avaient été posés.

Mon futur patrons souhaite que je commence rapidement, mais je lui ai indiqué que mon patron actuel ne me laisserai pas partir avant mes 3 mois légal, ma promesse d'embauche commence donc début novembre.

Ma question : est ce que mon patron peut me prolonger d'un mois mon préavis (2 semaines de congés parental et 2 semaines congé payés) ?

Aussi s'il le peut, je suis de toute façon obligé maintenant de commencer début novembre, qu'est ce que je risque à partir si mes congés repoussent mon préavis d'autant ?

Merci